DK 538542

BA_RP 2560

# Rapport de mission à Brazzaville et Pokola, 3–10 mars 2007

Nicolas Picard [a]

[a] *CIRAD, département Environnements et Sociétés, UPR Dynamique des forêts naturelles*

## 1 Objectifs

Cette mission avait pour objectif de rencontrer des partenaires scientifiques potentiels congolais pour la mise en place d'un réseau de parcelles permanentes à l'échelle du bassin du Congo. Elle s'est déroulée à Brazzaville (une journée) et surtout à Pokola, à la CIB (Congolaise Industrielle des Bois), où s'étaient rassemblés bon nombre de ces partenaires potentiels pour la tenue du second comité de pilotage du projet CIB–FFEM. Bien qu'une bonne partie du temps de mission ait été consacré au comité de pilotage, l'objet de ce rapport n'est pas de rendre compte de ce comité de pilotage : pour cela on se reportera au rapport de mission de Sylvie Gourlet-Fleury. Ce rapport rend compte des discussions autour de la mise en place d'un réseau de parcelles permanentes.

Cette mission s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à Éric Forni qui s'est fortement impliqué dans l'organisation de cette mission et nous a consacré beaucoup de son temps. Merci également à Bruno Charbonnier, et plus généralement aux agents de la CIB en poste à Pokola pour leur disponibilité et leur accueil. Merci enfin à tous les interlocuteurs mentionnés dans ce rapport pour le temps qu'ils nous ont accordé et pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre démarche.

## 2 Éléments de contexte

Cette mission a eu lieu alors qu'un projet d'envergure, qui sera soumis pour financement au FP7, est en cours de montage au sein de de notre équipe « Dynamique des forêts naturelles ». Ce projet vise à affiner les paramètres de la dynamique forestière en effectuant un suivi de la végétation dans un ensemble de dispositifs permanents répartis à l'échelle du bassin du Congo en fonction

BA
2560



CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

*000093998*

du climat (pluviométrie, distribution des pluies) et du type de substrat géologique. Chaque site se compose d'un doublon témoin / zone exploitée afin d'évaluer l'impact de l'exploitation pour chaque combinaison de climat et de sol. Au moment de cette mission, le partenaire principal du projet est identifié (il s'agit du bureau d'études Forest Resource Management), mais les autres partenaires, en particulier les partenaires nationaux des différents pays de la sous-région, ne sont pas identifiés. En outre la position des sites d'études ne sont pas décidée, même si les contraintes en termes de pluviométrie et de substrat géologique sont identifiées.

Cette mission a eu lieu également alors qu'une convention est en cours avec la COMIFAC pour proposer un protocole de mise en place de dispositifs permanents. Ce protocole inclut un état des lieux des dispositifs existants dans les forêts naturelles du bassin du Congo. Cette mission a donc permis aussi de faire le point sur les dispositifs existants au Congo.

## 3 Compte-rendu des entretiens

Félix KOUBOUANA, professeur d'écologie à l'IDR (université Marien Ngouabi) et président du « Club des amis de l'environnement », s'est montré intéressé par le projet d'installer des parcelles permanentes. Il n'est actuellement impliqué dans aucun projet. Il a mentionné l'existence d'une parcelle d'essai de 1,5 ha à Dimonika dans le Mayombe où est étudiée la régénération de huit essences de bois d'œuvre depuis 10 ans. Un projet qui s'appuie sur ce dispositif a été soumis au FSP « Sud Expert Plantes » (composante 3). Ce projet, intitulé « Facteurs édaphiques et répartition spatiale de *Pterocarpus soyauxii* (Fabaceæ) et d'*Aucoumea klaineana* (Burseraceæ) au Mayombe », est coordonné par Jean DIAMOUANGANA du GECOBIDE et implique Jean-Pierre KAMPÉ comme doctorant. Il prévoit de compléter le dispositif existant par trois parcelles permanentes de 25 ha chacune.

Georges Claver BOUNDZANGA, assistant du directeur du CNIAF (MEFE), a rappelé l'état actuel des dispositifs permanents au Congo : la mise en place de dispositifs permanents fait partie des directives d'aménagement, mais pour l'instant seuls la CIB et IFO-Danzer en ont mis en place. Il considère que la mise en place de dispositifs permanents au Congo en est donc à un stade embryonnaire, et que toute initiative sur ce sujet vient à point nommé. Il se félicite donc de la réflexion menée avec la COMIFAC et d'un éventuel projet pour un réseau de parcelles permanentes. Plus important, G.C. Boundzanga a souligné la nécessité d'impliquer la recherche : selon lui, la réflexion sur la mise en place de parcelles permanentes doit nécessairement se faire avec le Ministère congolais de la Recherche. Il a également souligné que des trois protocoles utilisés au Congo pour mettre en place des dispositifs permanents (celui de

la CIB, celui d'IFO-Danzer et celui du GREFE), celui d'IFO-Danzer est celui qui répond le mieux aux attentes du MEFE. Il a déploré que la situation soit géographiquement assez inégale : alors que le nord du Congo avec la CIB et IFO-Danzer est en train de se doter de dispositifs permanents, rien ne se passe au centre et surtout au sud du Congo. Il a enfin mentionné que le protocole de l'inventaire forestier national du Congo[1] prévoit l'installation selon une grille régulière sur tout le territoire national de 438 parcelles d'inventaire permanentes.

John POULSEN du WCS-Congo et directeur du PROGEPP, a présenté devant le comité de pilotage du projet CIB/FFEM une partie des activités du PROGREPP. Ce projet qui associe le WCS, la CIB et le MEFE vise à évaluer l'impact de l'exploitation forestière sur les populations animales et la forêt (cf. `http://www.wcs-congo.org/projects/progepp.htm`). Dans le cadre du PROGEPP, 30 parcelles permanentes d'un hectare ont notamment été installées : 10 à proximité de Kabo, dans une zone exploitée et chassée ; 10 dans le parc de Nouabalé-Ndoki, dans une zone non exploitée et non chassée ; et 10 dans une zone intermédiaire exploitée mais non chassée. Les zones exploitées ont anciennement été exploitées et doivent dans les années qui viennent passer en seconde coupe. Ces parcelles ont été installées en 2005. Au total, 11101 individus de dbh $\geq$ 10 cm ont été recensés. L'identification botanique, réalisée par David Harris (université d'Edimbourg), n'est pas encore achevée. Une des préoccupations de J. Poulsen est la pérennisation du dispositif sachant que le PROGEPP s'achève en mai 2007 et que lui-même rentrera alors aux USA pour rédiger sa thèse de doctorat. Une re-mesure des parcelles est censée avoir lieu avant la fin du PROGEPP.

Benoît DEMARQUEZ, directeur du bureau d'études TEREA, a exprimé sa déception de ne pas avoir été plus impliqué dans les réflexions que nous avons eues pour l'installation d'un réseau de parcelles permanentes à l'échelle du bassin du Congo, compte-tenu de son implication dans l'aménagement durable de ces forêts.

Des discussions avec Dominique PAGET et Jean-Louis DOUCET à propose du projet de réseau de parcelles permanentes ont également eu lieu : on se reportera au rapport de mission de Sylvie Gourlet-Fleury pour un compte-rendu de ces discussions.

1. A. Branthomme, 2006. *Inventaire Forestier National, manuel de terrain modèle.* FAO, Département des Forêts, Programme d'évaluation des ressources forestières. Document de travail n° 94/F, 70 p.

## 4 Conclusions

Le contexte est favorable pour le montage d'un projet de grande envergure sur les dispositifs permanents. Le partenaire scientifique au niveau congolais peut être la DGRST (délégation générale à la recherche scientifique et technologique), qui coiffe 15 organismes de recherche, ou l'université Marien Ngouabi *via* l'Institut du Développement Rural. Au niveau des exploitants, la CIB ou IFO-Danzer paraissent les mieux indiqués pour installer en partenariat des dispositifs permanents sur leurs concessions.

# Annexes

## A Calendrier de la mission

3–4 mars 2007 : trajet Libreville–Brazzaville. Découverte de Brazzaville et de ses environs. Travail d'analyse des données récoltées sur les dispositifs permanents en Afrique centrale.

5 mars 2007 : séance de travail avec Éric Forni. Entretiens successifs avec Félix Koubouana, Georges Claver Boundzanga et Alain Pélenon. Tentative infructueuse pour rencontrer la responsable de l'aménagement d'ITBL-BTA (absente de Brazzaville).

6 mars 2007 : trajet Brazzaville–Pokola. Démarrage du comité de pilotage du projet FFEM/CIB à la CIB.

7 mars 2007 : suite du comité de pilotage. Visite des dispositifs expérimentaux en agroforesterie.

8 mars 2007 : visite des dispositifs pour l'étude de la dynamique forestière : circuit permanent pour le suivi phénologique et la croissance de 22 essences ; enrichissement de poches de forêts dégradées et des pistes de débardage ; fosses pédologiques et archéo-pédologie. Suite des discussions pour le comité de pilotage. Entretien avec John Poulsen.

9 mars 2007 : clôture du comité de pilotage. Retour Pokola–Brazzaville. Séance de travail avec Sylvie Gourlet-Fleury.

10 mars 2007 : retour Brazzaville–Libreville. Rencontre sur le trajet de Jacques Peeters (projet ENEF-ERAIFT) et de Benoît Mertens (WRI).

## B Principaux contacts (en relation avec les dispositifs permanents)

BOUNDZANGA, Georges Claver : assistant du directeur du CNIAF (Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques, Ministère de l'Économie Forestière et de l'Environnement), chargé du suivi de la traçabilité des produits forestiers

DEMARQUEZ, Benoît : directeur de TEREA

DESMET, Olivier : responsable de l'aménagement à la CIB

DOUCET, Jean-Louis : professeur à la Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx)

GILLET, Jean-François : doctorant de la FUSAGx, intervenant dans le volet « dynamique forestière » du projet CIB/FFEM

KOUBOUANA, Félix : professeur d'écologie à l'IDR (Institut du Développement Rural, qui dépend de l'université Marien Ngouabi) et président de l'association « Club des amis de l'environnement »

MARIEN, Jean-Noël : directeur de l'UR2PI.

PAGET, Dominique : directeur de l'aménagement pour l'Afrique centrale du groupe DLH (dont la CIB fait partie)

POULSEN, John : directeur du PROGEPP (Projet de Gestion des Écosystèmes Périphériques au Parc de Nouabalé-Ndoki), WCS–Congo